

Ibuka France alerte sur le risque d'arrivée en France de Félicien Kabuga, l'un des architectes du génocide des Tutsi au Rwanda.

Publié le 2 octobre 2025 sur le site d'Ibuka France



Félicien Kabuga, 92 ans, ancien directeur de la Radio-Télévision Libre des Mille Collines (RTLM), anciennement visé par un mandat d'accusation du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) pour génocide, incitation directe et publique à commettre un génocide, entente en vue de commettre un génocide et crimes contre l'humanité a exprimé le souhait de terminer ses jours en France.

Ibuka France fait part de sa vive inquiétude face à cette demande et appelle les autorités françaises à s'y opposer.

Accueillir sur le sol français un homme accusé d'avoir joué un rôle central dans l'organisation et la propagande du génocide, arrêté à Asnières-sur-Seine par les enquêteurs français après avoir vécu vingt-six ans en cavale sous de fausses identités, constituerait une atteinte grave à l'ordre public et une insulte à la mémoire des victimes du génocide des Tutsi au Rwanda. Une telle décision risquerait en effet de favoriser la reconstitution de réseaux ou de foyers

d'influence de présumés génocidaires en France.

La demande de Félicien Kabuga de rejoindre la France s'inscrit dans une mouvance plus large et inquiétante : des génocidaires ou présumés génocidaires tentent de plus en plus de terminer leurs jours en France ou d'y être enterrés. Ces initiatives, et les atteintes à la mémoire qu'elles impliquent, risquent de se multiplier si la vigilance des autorités françaises faiblit.

Ce risque n'est absolument pas théorique : en août dernier, la famille de Protais Zigiranyirazo avait tenté de rapatrier sa dépouille depuis le Niger pour l'inhumer à Orléans, faisant courir le risque que sa tombe devienne un lieu de rassemblement pour les nostalgiques du régime génocidaire. Ce beau-frère de l'ancien président Juvénal Habyarimana, figure centrale du régime génocidaire, n'a pu y être inhumé qu'in extremis grâce à un arrêté pris par le Maire de la Ville, validé par le Conseil d'État.

Arrêté en mai 2020 à Asnières-sur-Seine, Félicien Kabuga est actuellement détenu à la prison de Scheveningen, aux Pays-Bas, sous la juridiction du Mécanisme des Nations unies chargé de clore les dossiers du TPIR. Son procès, ouvert en 2022 à La Haye, a été interrompu en 2023 lorsque les juges l'ont déclaré inapte à être jugé en raison d'une démence d'origine vasculaire.

Depuis 1994, plusieurs génocidaires ou présumés génocidaires ont trouvé refuge en France, certains ayant même été naturalisés. Certains sont aujourd'hui jugés en France après de trop nombreuses années d'impunité (tel est par exemple le cas de Sosthène Munyemana, jugé actuellement en appel à Paris). Faute d'une accélération de la justice, beaucoup mourront sans jamais avoir comparu devant les juridictions françaises.

Ibuka France appelle donc les autorités françaises à mettre en place les garde-fous nécessaires pour que les génocidaires ou présumés génocidaires cessent d'envisager la France comme une terre d'accueil.



Contact : contact@ibuka-france.org

Ibuka France alerte sur le risque d'arrivée en France de Félicien Kabuga, l'un des architectes du génocide des Tutsi au Rwanda.

Publié le 2 octobre 2025 sur le site d'Ibuka France

<https://ibuka.etiennedelcambre.com/ibuka-france-alerte-sur-le-risque-darrivee-en-france-de-felicien-kabuga-lun-des-architectes-du-genocide-des-tutsi-au-rwanda/>